

ENQUÊTE PUBLIQUE

Enquête publique : concertation pour l'élaboration d'un règlement local de publicité intercommunal

Mis en ligne le jeudi 07 février 2019



Châteauroux Métropole s'est engagée dans l'élaboration d'un règlement local de publicité intercommunal (RLPi), par délibération du Conseil communautaire en date du 24 mar

2017.

Le RLPi est un outil d'aménagement du territoire, qui doit permettre d'améliorer l'image d territoire et de renforcer l'attractivité des entreprises locales en encadrant l'implantatio des publicités, des enseignes et des pré-enseignes.

La procédure d'élaboration de ce document nécessite une concertation avec le personnes publiques associées et la population. Une enquête publique aura lieu du **lunc 25 mars 2019 au vendredi 12 avril 2019 inclus**.

Permanences à l'hôtel de ville :

- > lundi 25 mars de 9h à 12h,
- > mardi 2 avril de 15h à 17h,
- > et vendredi 12 avril de 15h à 17h.

Vous pouvez nous transmettre vos remarques directement [par courriel](#).

- > [Page sommaire](#)
- > [RLPi CM - Rapport de présentation](#)
- > [RLPi CM - Partie réglementaire](#)
- > [PDG annexes](#)
- > [Plan de zonage A3](#)
- > [Lexique](#)
- > [PDG](#)
- > [Arrêtés de délimitation d'Agglomération des communes](#)
- > [Sites protégés de Châteauroux Métropole](#)
- > [Sites protégés de Châteauroux](#)
- > [Arrêté 2019-101-46B mise à enquête publique exécutoire](#)
- > [Annexe 1 Arrêté Mise à l'enquête publique](#)
- > [Avis au public - Enquête publique du RLPi](#)
- > [Réponse de l'ABF](#)
- > [Réponse de la Région](#)
- > [Réponse du maire de Coings](#)
- > [Réponse du Département](#)
- > [Réponse du maire de Diors](#)
- > [Réponse du maire de Sassierges-Saint-Germain](#)
- > [Réponse du maire de Saint-Maur](#)
- > [Réponse de la chambre d'agriculture de l'Indre](#)
- > [Réponse du maire de Luant](#)
- > [Réponse du maire de Montierchaume](#)
- > [Réponse du Pays castelroussin Val de l'Indre](#)

EXTRANET

6